

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 9 (1921)
Heft: 39

Artikel: L'inspiration évangélique, la morale et la guerre : la violence, le droit, l'amour
Autor: Neeser, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INSPIRATION ÉVANGÉLIQUE, LA MORALE ET LA GUERRE

(LA VIOLENCE, LE DROIT, L'AMOUR)

En décembre 1914, la *Revue de théologie et de philosophie* accueillait (sous le titre *La morale évangélique et la guerre*) un article qui, destiné dans la pensée de son auteur au cercle restreint des lecteurs habituels de ce périodique, l'a quelque peu dépassé. Des preuves m'en parvinrent, assez nombreuses, assez passionnées quelquefois pour me convaincre de la nécessité de reprendre, à l'occasion, le problème. Au reste, il s'agissait alors d'une solution d'attente, qui faisait prévoir une mise au point une fois la guerre finie. « Le temps viendra, le Destin actuel ayant épuisé ses exigences, où la Liberté déliée aura à refaire un avenir, écrivions-nous en terminant. Alors ceux qui voudront l'avenir dans la paix se souviendront qu'on le prépare par la paix. Ils agiront. »...

La mise au point, la voici ; l'essai de mise au point, retardé quelque peu (pas assez, je le crains) par le sentiment de la complexité du problème. Quelques-uns l'attendaient, paraît-il. S'étonneront-ils d'y trouver la preuve d'une évolution dont le titre de ce nouvel article donne l'indice, et qui tient tout entière dans une distinction désormais clairement aperçue entre inspiration religieuse et doctrine morale ? J'ose espérer que le lecteur attentif verra dans les pages qui suivent comparées à celles de 1914 moins un rétrécissement d'horizon qu'un élargisse-

ment (1). Elargissement qu'auront provoqué, après six années de réflexion, l'examen à la lumière du richissime Evangile des réalités politiques internationales issues de la guerre.

I

« Ils agiront », écrivais-je. — Et ils agissent. Voilà que s'est fondée récemment, dans la petite ville hollandaise de Bilthoven, une « Internationale chrétienne » qui commence à grouper, à travers toutes les frontières, les partisans de l'Evangile de l'Amour. Les origines du mouvement remontent, nous en dit l'organe officiel (2), aux débuts mêmes de la guerre. A la fin de 1914, cent trente personnes se réunissaient à Cambridge et fondaient la Société de la Réconciliation. Reconnaisant dans l'amour évangélique « la seule puissance capable de triompher du mal, et par conséquent la seule base solide pour la société humaine », ces chrétiens s'interdisaient de soutenir la guerre. « Notre loyalisme envers notre pays, envers l'humanité, envers l'Eglise universelle et envers Jésus-Christ notre Seigneur et Maître, nous appelle à un service qui placera l'Amour... au-dessus de tout en cette vie ». Dans l'automne 1915 la société s'étendit en Amérique, où elle comptait, au début de 1920, quinze cents adeptes environ, et où elle tire à dix mille exemplaires un journal : *Le Monde de Demain*. La Hollande a suivi, groupant une « Fraternité en Christ », et donnant le branle à d'autres pays. Si bien qu'en octobre 1919 les représentants de dix nations,

(1) Cf. notre esquisse *Patrie et Humanité*, dans le volume *Vaumarcus 1915* (Lausanne, La Concorde).

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que les problèmes d'histoire religieuse, de morale et de psychologie soulevés par la guerre ont été abordés dans cette Revue par MM. H.-F. Secrétan (N° 11, 1914), A. Reymond (N° 14, 1915), P. Bovet (N° 19, 1916), Albert Picot (N° 20, 1916), Ph. Bridel (N°s 21, 22, 23, 1916-1917), E. Lombard (N° 22, 1917), H. Miéville (N° 34, 1920).

(2) *L'Internationale chrétienne* (édition française), N° 1, mai 1920.

Voir aussi les *Voies Nouvelles*, organe de la Fédération romande des socialistes chrétiens, N°s de 1920, en particulier mars, juillet, septembre.

P. S. (mars 1921). Rien dans les N°s ultérieurement parus de l'un et de l'autre de ces périodiques n'est de nature à modifier les pages qui suivent, écrites en novembre 1920.

et en juillet 1920 ceux de dix-neuf nations ont pu tenir les deux premières assises mondiales de l'association : Internationale *chrétienne*, parce que, dans la pensée de ses promoteurs, elle a pour objet la réalisation d'une Internationale digne de ce nom.

Les principes ? La Société de la Réconciliation de Cambridge les avait énoncés déjà. Et les documents que nous avons sous les yeux se bornent à les répéter, fréquemment d'ailleurs : Le système social dans lequel nous vivons est mauvais parce qu'il repose sur la violence et la guerre. Le mot d'ordre nouveau, emprunté au vieil Evangile, c'est Paix et Amour. Il y a dix-neuf cents ans, au moment où sa courte vie touchait à son terme et où ses disciples allaient se trouver sans défense dans un monde hostile, le Christ « ne leur mit entre les mains que deux grandes forces : Paix et Amour. Ces forces... lui paraissaient assez puissantes pour Créer et pour Défendre... C'est sur [elles] qu'il comptait pour bâtir l'Internationale dont la vision le poursuivait ». Ceux de Bilthoven « croient en l'Amour comme en une force révolutionnaire qui réconcilie les adversaires, qui supprime les barrières et qui détruit tous les organismes du mal ». Plus loin, nous dit leur Manifeste, « ils s'engagent à consacrer leur vie à la famille humaine ». Mais « convaincus que la rénovation du monde ferait faillite si elle s'opérait par la violence... ils ne peuvent sous aucun prétexte accepter le service militaire ».

Il paraît au surplus admis à Bilthoven que la violence guerrière qui caractérisa la politique du passé a ses causes profondes dans « un système économique et industriel monstrueusement anti-chrétien ». Et l'on y sait que l'effort ne devra pas consister uniquement dans l'attitude négative du refus de porter les armes. Il aura son aspect positif dans l'élaboration d'un régime économique nouveau. Un service qui placera l'amour « nationalement » au-dessus de tout, sans doute, avait-on dit à Cambridge déjà ; mais à Cambridge déjà on ajoutait : « socialement, commercialement au-dessus de tout ». L'esprit chrétien, insiste-t-on à Bilthoven, doit avoir « un mot à dire à propos de la production et de la répartition des richesses ». Et les disciples du Christ voudront « essayer d'appliquer sans restriction... l'enseignement de leur Maître à la solution de tous les problèmes de la vie collective et individuelle ».

Tous les problèmes de la vie individuelle et collective... C'est

bien cela : l'Internationale chrétienne de Bilthoven va entreprendre, il le semble, ce qu'en 1914 nous appelions de tous nos vœux pour l'après-guerre : « *une action sociale complète inspirée de l'universalisme évangélique* ». Et nous nous penchons avec une intense émotion sur les premières expressions de son ardeur. Mais une question se pose aussitôt, qui s'est posée à nous avec insistance une fois écrite la formule que nous venons de rappeler : quelle attitude une Internationale chrétienne va-t-elle prendre, en fait, devant les problèmes proprement économiques et politiques que pose la réalité, et dont l'établissement d'un ordre social exige la solution ? Sous le titre *Le chemin* on nous redira les thèmes énoncés déjà dans les *Principes* : paix, amour, pardon. Mais serait-ce là, toujours, et partout, et pour tout, le chemin ? Au sortir de la Chambre Haute où ils ont été proclamés, le long du chemin, les principes de l'amour évangélique suffiront-ils à toutes les réalisations désirables ? Ils sont à coup sûr forces religieuses ; sont-ils du même coup « pour Créer et pour Défendre » forces proprement sociales ? Pour créer et pour défendre non telle ou telle manifestation particulière de la vie sociale, mais un ordre social nouveau complet, solide, cohérent et *conséquent* avec lui-même, c'est-à-dire *uniquement* inspiré de l'amour ?

L'association de Bilthoven, jusqu'à présent, ne paraît pas avoir entrepris cette œuvre d'ensemble. Très désireuse d'agir, elle a provoqué des réalisations partielles dignes d'attention : Les refus de servir ou de payer la taxe militaire se comptent par milliers. Sous la pression d'une campagne entreprise dans l'esprit de la nouvelle Internationale, la Norvège a renoncé à certaines réparations matérielles que lui devait l'Allemagne. En Amérique l'intervention de pasteurs pacifistes a amené l'heureuse solution d'une grève (les patrons s'étant décidés à accueillir de bonne grâce les revendications ouvrières). En Angleterre, un groupe d'actionnaires des Compagnies de chemin de fer a pris l'initiative d'une réorganisation financière qui, leur imposant à eux-mêmes de lourdes pertes, permettrait l'amélioration du sort des cheminots. Ailleurs, un groupe d'hommes et de femmes ont décidé de se rencontrer régulièrement, et de se faire un exposé loyal de leurs besoins et de leurs ressources, de façon à équilibrer, par esprit chrétien, le budget des uns par le surplus des autres...

Nous citons ces exemples, dit l'organe de Bilthoven « pour montrer dans quel sens s'orientent les expériences de nos adhérents et des personnes qui sont animées d'un même esprit ». Et il ajoute : « Nous ne prétendons ni les approuver en tous points, ni les donner en exemples en toutes circonstances ». Il s'agit d'offrir par là « une impression de ce vers quoi nous tendons, plus concrète que celle que l'on peut offrir par un exposé de principes ». Des exemples concrets, en effet ; des réalisations partielles, restreintes (souvent négatives, ou dont on ne nous cite que le côté négatif : les concessions de l'une des parties). Nous ne méconnaissons point l'importance très grande des actes ainsi accomplis. Nous nous posons simplement la question : ces actes divers et isolés, qui procèdent assurément de l'esprit de l'amour évangélique, sont-ils du ressort d'un régime proprement social ? Souhaitons-en la multiplication, supposons-les fréquents, et même journaliers ; pourrions-nous en abstraire une théorie économique positive ? En sortira-t-il une autre théorie que la théorie de l'amour ? Et le problème revient : l'amour évangélique suffit-il à constituer un système d'économie politique ?

Je le croyais en 1914, dans l'effervescence douloureuse des premiers mois de la guerre. Je ne le crois plus. Et je constate que le mouvement naissant de Bilthoven, tout admirable qu'il soit à d'autres égards, est de nature à confirmer mon récent scepticisme sur ce point. Officiellement, ayant proclamé la nécessité de cette inspiration : la paix par l'amour, il ne formule aucun programme social précis. Il laisse ses adhérents « manifester leur foi par une activité libre, individuelle ou groupée ». Leur dicte-t-il leur attitude à l'égard des deux Internationales naissantes qui, elles, ont un programme économique et politique : l'Internationale de Moscou d'une part, et de l'autre la Société des Nations ? Non. Pas que je sache. Pas encore. Et vraisemblablement ne le fera-t-il pas. Car l'une admet comme moyen de réalisation la violence, la force au service de l'arbitraire. Et l'autre, le droit, auquel la force est humainement nécessaire. Or l'Internationale chrétienne n'admettant que l'amour, n'admet ni la violence de l'arbitraire, ni même la force du droit (1).

(1) « Le chemin par lequel nous viendra la justice ne consiste pas à punir ceux qui font mal, mais à triompher du mal par l'amour et le pardon. »

Elle s'en va, seule, de l'avant. Elle pense s'en aller de l'avant seule, avec, pour créer et pour défendre, les seules armes Paix et Amour. Avec ces seules armes ! Et, — voici la grandeur tragique de l'effort, — elle va essayer de reprendre la tentative abandonnée par l'Eglise au troisième siècle. Or, en fait, que se passe-t-il en elle en ces jours mêmes de grand départ ? Que font à l'occasion, individuellement, certains des adhérents de Bilthoven ou de ceux qu'anime l'esprit de Bilthoven quand ils entendent serrer de plus près la réalité, et aborder positivement le problème politique ?

J'emprunte mes renseignements sur ce point non plus au premier numéro de l'*Internationale chrétienne*, mais aux modestes et généreuses *Voies Nouvelles* où socialistes-chrétiens et associés de Bilthoven fraternisent de très près. En plus d'un cas les deux titres y conviennent au même collaborateur. Les *Voies Nouvelles* qui, en mars 1920, avaient fait accueil, sous la signature de P. Ceresole, à un exposé du principe bilthovenien de l'amour absolu, ont offert en septembre, en des articles divers, les témoignages des trois attitudes imaginables, et adoptées en fait actuellement devant le problème politique. L'association de Bilthoven en elle-même paraît en être demeurée à son point de vue initial : on n'y prend point directement à partie, dans son ensemble, le problème international. Sa seconde conférence, dont John Baudraz rend compte, semble bien s'être rangée à une nouvelle affirmation d'un pacifisme intégral. En guise de réalisation elle conseille à ses adhérents et amis une belle œuvre certes, mais assez semblable en son esprit aux « œuvres » traditionnelles de la charité chrétienne ; œuvre d'à côté du problème social : un service pratique international qui consisterait, pour le moment, à consacrer les mois de vacances à la reconstitution des régions dévastées.

Mais, tout à côté, voici la thèse du pacifisme intégral et du refus de servir attaquée par un enthousiaste de la révolution russe. Et plusieurs, qui à l'instar de J. Humbert-Droz s'étaient ou se seraient insurgés au nom de l'Évangile absolu contre l'obligation militaire, sont désormais comme lui disposés à prendre les armes pour assurer la victoire du communisme. Le raisonnement qui les y conduit est connu ; il est maintenant l'orthodoxie de la Troisième internationale : pour passer de la

société capitaliste à la société communiste, une révolution est indispensable. Etant donné la puissance actuelle des régimes bourgeois, cette révolution ne peut s'opérer que par la dictature armée... Des jeunes hommes, naguère enflammés de l'idéal de la paix par l'amour, pour arriver plus vite à le réaliser, disent-ils admettent l'arbitraire et la violence (1).

Et d'autres, — c'est l'avis personnel du rédacteur des *Voies Nouvelles*, Pierre Raymond, — invoquant des arguments également connus, déclarent se ranger à ce compromis que serait la Société des Nations, Internationale basée sur l'évolution du droit, sur l'extension aux relations entre les peuples du droit dès longtemps admis à l'intérieur de tout peuple civilisé. Paix et amour sont à leurs yeux aussi l'Evangile intégral. En attendant le jour du triomphe de ce dernier, et pour aborder sans plus tarder le problème politique de l'heure, et de toujours, ils admettent le droit, et, à l'appui du droit, la force juste (2).

Qu'est-ce à dire ? Ce renouvellement de l'effort initial de l'Eglise, ce nouveau départ de la Chambre Haute dévierait-il, comme le premier ? Comme le premier, serait-il condamné en fait, et pour aborder les tâches pratiques de la société humaine, à incliner vers l'un ou vers l'autre des deux seuls régimes politiques que l'histoire connaisse en définitive : le régime primitif de la tyrannie arbitraire et violente d'une part ; de l'autre, le régime de la démocratie légale, du droit et de la force que la démocratie met au service du droit ? L'histoire va-t-elle recommencer avec les mêmes espoirs et les mêmes défaillances, avec les mêmes heurts et les mêmes petits progrès durement acquis, et cette seule différence (à la vérité capitale) que désormais ce

(1) Dans le même numéro des *Voies Nouvelles*, J. Baudraz, citant une opinion émise à Bilthoven même : « Les autres... sont persuadés qu'une révolution, même accomplie par les moyens violents qu'ils condamnent, amènerait un heureux changement dans le monde ».

(2) P. Ceresole (*Une autre patrie*, p. 31) demandait en 1918, pour un régime à venir qui paraît bien être celui de la S. d. N., un tribunal international qui permettrait « de reconnaître en cas de conflit... le coupable et de le punir » par l'intervention des armées transformées « en un simple système de police ». Il admettait donc, et sans doute admet-il encore, en principe, la force juste.

sont les horizons internationaux qui sont ouverts soit à la violence, soit à la justice ?

S'il en devait être ainsi, et parce qu'il en est ainsi, le doute s'impose à nous : l'amour absolu de l'Évangile pourrait n'être pas la base d'un régime social. Il se pourrait que, étant l'Évangile absolu, il ne fût pas tout l'Évangile. — Retournons à l'Évangile.

II

Les préceptes absolus du renoncement et de la non-résistance se trouvent dans l'Évangile. Et en vain tentera-t-on de les ramener aux proportions d'une morale ordinaire. Paradoxes ? Assurément : opinions et attitudes contraires aux opinions et aux attitudes communes. Paradoxes, et non simples hyperboles. Le seul respect de la langue interdit de réduire au rôle d'expression exagérée d'une vérité quelconque un texte qui dit autre chose. Hyperbole, peut-être, la parole : « Si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le... » Elle exprimerait fortement la nécessité de rompre avec l'occasion du péché. Hyperbole, peut-être, un mot tel que : « Si vous aviez de la foi gros comme un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : ôte-toi de là... », expression exagérée d'une affirmation relativement simple : la puissance qui mène le monde, c'est la foi. Dans les textes qui opposent la mise en œuvre de la douceur à celle de la violence, voire du droit, il y a davantage ; et vous ne sauriez les atténuer sans les trahir. C'est trahir l'esprit et la lettre des textes bien connus que de prétendre leur faire dire : « Si quelqu'un te force à faire un mille, *accorde ces quinze cents mètres, mais pas un de plus*. Si quelqu'un veut plaider contre toi et te prendre ta tunique, *plaide à ton tour et fais reconnaître ton droit*. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, *va-t-en, ou immobilise-lui la main*. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : œil pour œil, et dent pour dent. Mais, moi, je vous dis : *résistez au méchant ; défendez-vous ; appelez la police...* » Il y a : « *Je vous dis de ne pas résister au méchant ; et présente-lui aussi l'autre joue ; et laisse-lui encore ton manteau ; et fais-en deux (milles) avec lui* ». Non, ce ne sont pas là de simples hyperboles. Ce sont, en vérité, des paradoxes,

opinions et attitudes contraires aux opinions et aux attitudes communes, et que l'on peut certes ne pas admettre pour soi-même, mais auxquelles il faut laisser leur déconcertante originalité et leur haute solitude.

Cela est dans l'Evangile. Je songe moins que jamais à le nier. Mais qui serais-je pour tenter de faire que d'autres choses, qui y sont aussi, n'y soient pas ! Et comment ne pas voir, à côté de cela, ceci : les apostrophes indignées jetées à la face des pharisiens ; le fouet que Jésus brandit sur la tête des vendeurs, dans le temple ; et, le soufflet de l'huissier reçu, la digne question : « Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » Où la non résistance dans ces cas-là, et dans d'autres analogues ? Où la non résistance dans les cas suivants, par où nous passons de l'ordre individuel et privé à l'ordre social. N'est-il pas étrange que Jésus loue la foi sans pareille du centenier de Capernaüm, et ne paraisse voir aucun inconvénient à son métier de soldat ? N'est-il pas étrange surtout qu'il consente à payer ce tribut impérial qui, alimentant le trésor public de Rome, devait en alimenter aussi le budget militaire ! Car enfin il conseille, lui, de rendre à César ce qui est à César, paraissant admettre par là-même l'adaptation à un état social qui ne négligeait ni l'emploi de la force pour la justice... ni même celui de la violence.

Nier ces textes, et leurs semblables ? Les passer sous silence par admission tacite que leurs concurrents absolus représentent seuls l'Evangile ? Appeler à l'aide la perspicacité de critiques qui les mettraient tous au compte non de Jésus, mais d'une tradition postérieure ? Pauvres refuges ; subterfuges... Admettre peut-être l'idée des historiens les plus modernes : voir dans les commandements de l'amour absolu une influence apocalyptique ? Hypothèse simple ; et même simpliste, mais où réside peut-être une part de vérité. L'influence de l'attente d'une prochaine fin du monde paraît évidente dans la morale de saint Paul en particulier. Le même chapitre treizième de l'épître aux Romains qui conseille la soumission aux autorités s'achève sur le rappel de ce qui est, à cette heure encore pour l'apôtre, espérance et certitude, le très prochain retour du Seigneur : « Vous savez en quel temps nous sommes... la nuit est avancée ; le jour approche ». S'il devait être vrai que « cette génération » ne passerait

point « sans que ces choses arrivent » (ces choses, c'est-à-dire les cataclysmes qui précéderaient l'avènement soudain et définitif du Royaume de Dieu, règne de l'amour absolu), on pourrait concevoir que le Christ eût admis l'adaptation momentanée au régime civil et militaire de Rome. Valait-il la peine, dans l'imminence du triomphe du régime nouveau, de chicaner l'ancien : qu'on rende donc à César ce peu de vile monnaie qui est de lui, et dont il ne jouira que peu de temps ; et qu'on attende la venue de Dieu ! L'influence apocalyptique se serait-elle fait sentir dans l'Evangile primitif et en Jésus lui-même ? Je serais tenté de répondre oui, pour m'expliquer à moi-même les apparentes contradictions de son attitude, et, en particulier, concurremment aux préceptes de l'amour absolu, l'admission, indifférente en quelque sorte, de l'impôt impérial.

Et cependant les faits ne permettent pas de répondre oui sans réserve. Lier l'Evangile absolu à l'apocalyptique de la première génération chrétienne, ce serait en proclamer la vanité. Ce serait le reconnaître tombé avec cette apocalyptique elle-même, alors que l'histoire en tous ses siècles et maintenant encore nous le montre debout, en sa durable efficacité. Il agit, l'Evangile de l'amour et de la non résistance, non point dans quelque Jérusalem descendue des cieux où il n'aurait pas même l'occasion de s'exercer, mais dans nos Capernaüm, nos Césarée et nos Gadara, dans nos cités et nos bourgs terrestres, sur les chemins de l'humanité que travaille la lente évolution. L'histoire ne compterait qu'un Richard Weaver, qu'il nous serait interdit de mettre le : « Ne pas résister » au rang d'une prétendue lubie apocalyptique. Et elle en compte beaucoup. Ne compte-t-elle pas surtout les myriades des âmes vaincues, à l'exemple du Prodiges, par le renoncement du Père, par le déploiement, hors de toute justice, de son Amour inconditionné ? L'Evangile de la non-résistance a pu être prêché *en même temps* que l'attente des derniers temps, et subir de ce fait certaines compromissions ; il n'est pas le produit de cette attente. Il ne l'est pas, puisqu'il a valu et qu'il continue à valoir aux yeux de chrétiens dépouillés de cette attente ; puisque, indépendamment de cette attente et des déceptions dont elle fut la cause, il porte ses fruits magnifiques.

Mais, s'il n'est pas l'Evangile de la Jérusalem apocalyptique, il se pourrait qu'il restât, tout de même, celui de quelque état

social idéal et que, difficilement applicable en son intégrité à l'évolution historique, il admit la coexistence de cette dernière, en certaines de ses allures au moins. La possibilité en apparaîtra plus clairement si nous considérons cet Evangile idéal non plus en l'une de ses manifestations, mais, même brièvement, dans quelques autres.

Nous ne l'oublions pas : Jésus paraît bien admettre la légitimité du mariage, de la famille, de la patrie, de la propriété particulière et des questions de droit qu'elle implique. Il ne veut pas que l'homme sépare « ce que Dieu a uni », et l'un des évangélistes nous le montre assistant à des noces. Il hésite à exaucer une Cananéenne, parce qu'elle n'est pas d'entre « les brebis d'Israël ». Et il verse des larmes sur Jérusalem endurcie et menacée. Il s'assied au foyer hospitalier de Béthanie, et accepte durant son bref ministère les secours matériels de quelques personnes dévouées ; riches ? du moins possédaient-elles de quoi donner. Il refuse de faire office de juge ou de notaire entre ses contemporains, mais il les renvoie à leurs juges et notaires.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'Evangile encore, d'autres exigences que celles de la non-résistance demandent, ou peuvent demander à l'homme de briser les liens qui le rattachent à ce que nous appelions en 1914 les groupes naturels individualisés : la famille, la patrie. Il est dit : « Celui qui aime son fils ou sa fille, son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ». Et, de celui qui, appelé aux divins labeurs, demande le temps d'embrasser les siens : « Celui qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est pas propre au Royaume de Dieu ». Aux disciples effrayés de l'interdiction du divorce, et qui avançaient qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas se marier, le Maître répond, énigmatique : « Tous ne comprennent pas cette parole : il en est qui se sont fait eunuques pour le Royaume de Dieu. Que celui qui peut comprendre comprenne ! » Et l'on sait assez qu'il a déçu toutes les ambitions nationales d'Israël. Au sujet de la propriété particulière, il a dit : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon... Ne vous amassez pas des trésors sur la terre... Va, vends tes biens », et tant d'embarrassantes condamnations de la richesse. Voir en tous ces paradoxes des hyperboles encore, et chercher à les

ramener aux lieux communs de la morale ; ramener ces attitudes aux commodités, aux prudences, aux sagesse, ou même aux devoirs de la vie de tous les jours ? Nous renonçons pour notre part à ces bravoures de la prédication et de l'enseignement protestants traditionnels. Nous renonçons à déduire de l'attitude générale de Jésus les devoirs des époux, des parents et des enfants, ceux du patriote, du rentier, simplement du travailleur ami de l'épargne, du citoyen qui, tenant à ses droits et tenu d'y tenir, recourt à l'occasion au gendarme... Non. Son Evangile, en tout cela, est l'Evangile du Solitaire, sans famille ni patrie, et du Pauvre, riche à l'infini il est vrai, mais riche de ses seuls dépouillements.

Elucubrations d'un cerveau envahi par la fièvre de la fin du monde, ces nouvelles expressions d'un Evangile absolu ? Prêché peut-être *en même temps* que la fin du monde, mais non produit de la croyance en la fin du monde. Plusieurs au cours des siècles, et maintenant encore, s'y sont plus ou moins complètement conformés, renonçant qui à sa famille, qui à son foyer personnel, qui à sa patrie, qui à sa fortune, pour quelque service exceptionnel. Des phalanges, que ne traquait nullement l'angoisse, ou que n'alléchait nullement l'espérance de la fin prochaine des temps, et dont l'œuvre a été et demeure fructueuse. Excluerai-je du christianisme un saint François d'Assise, et, sous tous les cieux, dans tous les siècles, sous tous les costumes, ses frères et sœurs en quelque grand renoncement ? eux en qui certains voient la vivante et l'actuellement unique apologie de l'Evangile ! Ne verrai-je pas plutôt dans l'esprit dont ils s'inspirent l'Evangile par excellence puisqu'il est, indéniablement, l'apport le plus original de l'Evangile ; puisque la famille (1), la propriété privée, l'Etat et le droit existaient en Israël, à Athènes et à Rome, en Germanie et ailleurs avant l'ère chrétienne ; puisque ces institutions, auxquelles l'Evangile a pu donner un essor nouveau, existaient avant que parût le Saint de l'Evangile absolu ?

(1) N'est-ce pas entre autres dans le premier chapitre de la Genèse et sur certains traits des Proverbes que s'appuient nos modernes liturgies du mariage, que saint Paul ne laisse pas d'embarrasser ?

III

Il y a là deux principes ; deux attitudes ; deux Evangiles.

Un Evangile absolu. Principe : l'amour. On ne peut dire qu'il ne soit pas dans l'Evangile, ni même qu'il n'en soit pas l'élément le plus original. On ne saurait le prétendre d'origine apocalyptique (bien qu'il ait pu subir certaines influences apocalyptiques) ; ni lui dénier tout retentissement dans l'évolution de l'histoire (ce serait contraire aux faits). Mais on doit reconnaître qu'il n'est pas intégralement, ni généralement applicable.

Non-résistance ; abandon du droit de propriété ; à l'extrême, renoncement au mariage... Il est trop évident que l'application intégrale et générale, c'est-à-dire la mise en pratique par tous de tous les éléments de ce programme, suppose la chimère d'une humanité arrachée aux conditions humaines historiques, et élevée en plein ciel.

L'Evangile absolu peut être réalisé par certains individus. Il le sera dans la mesure où la non-résistance, la pauvreté volontaire, le célibat procèderont non d'une simple révolte, encore moins d'un désir de bravade, mais d'une force active, de l'humilité constructive, de l'esprit positif de l'amour du Christ ; hors de quoi il n'y a que caricature inféconde et dangereuse. N'est pas évangéliquement absolu quiconque croit l'être, assurément.

Ces individus formeront un, ou des groupes distincts de l'ensemble de la société, autant que la réalité le permettra. Car ils ne sauraient rompre des liens qui demeurent vitaux. Jésus renvoie les plaideurs aux juges juifs ou romains ; et tel apôtre, qui blâme les procès à l'intérieur de l'Eglise, en appelle à la justice romaine. Les Douze acceptent l'hospitalité et les secours de gens qui n'ont point renoncé à la propriété. Les saint Paul enfin, dont le célibat profite à la communauté, la communauté les doit à quelque mariage.

Il y a donc, à côté de l'Evangile absolu, un Evangile des contingences qui admet le droit, la propriété, le mariage (ainsi que dans l'histoire les ont admis la plupart des chrétiens), et

qui, lui, permet la continuité et la solidité de la société civile, que ne permettrait pas l'Évangile absolu.

Contradiction ? Non, car il y a interdépendance. Je vois ce que l'Évangile des contingences donne à l'Évangile absolu : ses hommes et ses femmes d'abord, grâce au mariage ; la possibilité des renoncements matériels, irréalisables sans les prévoyances préalables de l'épargne et de la propriété ; à l'occasion enfin, et souvent, là où les efforts de la charité se heurtent sans succès aux endurecissements du péché, l'intervention du droit, et, s'il le faut, de la force juste.

Et je vois ce que l'Évangile absolu apporte à l'Eglise traditionnelle compromise dans les nécessités historiques. Il lui apporte tout « l'extraordinaire », tout ce que le Christ demande aux siens pour que quelque chose les distingue des « païens » (Matt. v). A l'occasion, les dévouements sans réserve du célibat ; à l'occasion, les épousailles de la pauvreté, les notoires sacrifices d'argent, et les cachés aussi ; souvent les renoncements au foyer, à la patrie ; souvent cette substitution de la charité au droit strict, de l'amour à la justice, dont la légitimité est largement établie par ses résultats. Et alors un souffle de vent pur a balayé les nuages, et c'est pour un moment le ciel. Et alors une lumière a lui, un moment, dans la grisaille des jours. Et alors une salutaire secousse a troublé un moment, et ensuite accéléré la marche lente de l'évolution nécessaire.

Interdépendance ; non point succession dans l'ordre du temps, l'Évangile idéal étant du ciel futur, et l'autre de la terre actuelle. Simultanéité, et relation plus ou moins étroite dans la simultanéité. C'est dire que si nous reconnaissons la légitimité du christianisme évolutionnel, nous ne saurions reléguer hors du temps présent, dans le plein ciel où il n'aurait que faire (y allant de soi), l'Évangile de l'absolu. Son champ d'action, ce sont les durs champs de la terre.

Simultanéité. Interdépendance. Donc, point contradiction : attitudes complémentaires, et différentes.

Convient-il de rompre avec l'enseignement protestant traditionnel de l'unité de la morale chrétienne ? J'incline toujours plus fortement à le penser. Il ne rend pas compte, en dépit d'efforts méritoires, de la diversité de la vie chrétienne.

Sa prétention de réduire l'héroïsme au devoir, et l'extraordinaire à l'ordinaire peut procéder d'une bonne intention ; elle constitue une intenable gageure, que la réalité contredit à chaque instant.

Faudrait-il admettre pour autant la doctrine catholique des deux morales ? Non. Parlant, comme je l'ai fait tout à l'heure, des dons de l'absolutisme évangélique à l'Eglise traditionnelle, je pensais tout aussi bien à certains ministères protestants : à certaines diaconesses, à certains missionnaires, à certains réfractaires, à tels salutistes et à tels fidèles de la Croix-Bleue qu'au clergé catholique régulier. Aussi bien et davantage. Le catholicisme, instituant ses monastères à côté de l'Eglise de tous, a obéi à un sûr instinct. En cela comme en mainte autre question il a fait preuve d'un admirable sens des réalités psychologiques. Vaste et compréhensif, il se refusait à méconnaître l'Extraordinaire évangélique. Sûr instinct. Réalisation erronée : en prévoyant les *ordres* monastiques, en les soumettant à des *règles*, il s'est exposé à perdre le bénéfice de l'extraordinaire. En effet, il le ramenait à un « ordinaire » en prétendant l'enclorre et le maintenir dans le régime auquel par essence il échappe : celui de la règle, celui de la loi.

Il n'y a pas dans l'Evangile *une morale* ; et il n'y a pas dans l'Evangile *deux morales*. Mais on peut y voir côte à côte *une morale et une inspiration religieuse*. Et il me semble que nous gagnerions en clarté intellectuelle si nous introduisions dans notre langage théologique et philosophique les distinctions proposées dans les *Trois Dialectiques* par ce génie trop solitaire, J.-J. Gourd.

Que l'on reconnaisse à la morale en son domaine propre, comme à la science dans le sien, la faculté et l'obligation de reconnaître et de formuler des lois générales, et généralement applicables. Le champ des phénomènes physiques s'y prête ; la preuve en est faite et reconnue depuis longtemps. Le champ des manifestations du devoir de même, encore qu'avec moins de précision. La réalité permet de définir les phénomènes de l'ordre physique ; de même ceux de l'ordre moral ; et elle permet de les enchaîner en des lois formulables, de les coordonner en systèmes. Mais une fois les éléments *coordonnables* de la réalité individuellement reconnus et liés en systèmes de science et de morale, l'observation non prévenue contraint à reconnaître, au

sein de la réalité encore, des éléments dont la caractéristique est d'être indéfinissables en eux-mêmes, ou irréductibles à telle définition générale, et surtout *incoordonnables* entre eux : c'est proprement le domaine de l'absolu, du hors la loi, dans lequel J.-J. Gourd fait à juste titre rentrer le sacrifice, la résignation, l'espérance, le pardon...

Domaine de l'absolu, domaine de la religion proprement dite. Bien des malentendus seraient évités si nous nous souvenions de la recommandation du philosophe : « Que les théologiens se gardent d'atténuer les hors la loi. Ce serait trahir la religion, en particulier le christianisme. On peut bien rendre celui-ci progressif, mais non raisonnable. C'est son originalité d'être plus religieux, c'est-à-dire plus pénétré d'absolu que les autres religions... Il renferme une morale, mais ce n'est pas lui qui l'a fournie ; il renferme une science, une philosophie explicative, mais ce sont les philosophes qui en ont fait les frais. Ce qui appartient en propre au christianisme, c'est son histoire de l'irrationnel, de l'absolu, c'est... sa folie de la Croix. »

Principes et attitudes interdépendants, et différents. D'un côté, dans l'attitude traditionnelle du christianisme devant les problèmes économiques et politiques, une morale, susceptible de lois et d'applications générales, à laquelle la généralité sont astreints.

De l'autre, dans l'attitude des saints et des héros de l'amour absolu, un « absolu » en effet, un incoordonnable extraordinaire, exceptionnel et qui le reste en son essence ; une *inspiration* religieuse ; une manifestation de l'*esprit* évangélique en ce qu'il a de plus pur. Une inspiration qui ne peut être règle pour tous, ni même règle uniforme pour quelques-uns ; ni règle nécessairement durable pour le même individu ; qui ne peut devenir *règle* en un sens quelconque sans se renoncer elle-même et périr, mais qui saisit celui-ci, ou celui-là ; et qui saisit celui-ci en toute sa personne, lui imposant tout l'absolu, tandis qu'elle n'en impose qu'une manifestation à celui-là ; et qui, en celui-ci, peut-être d'une longue durée féconde, tandis qu'en celui-là elle ne durera fructueusement qu'un temps.

Ces âmes absolues, ces « religieux » qui renouvellent incessamment le miracle de la grâce, qui précipitent l'évolution de

l'Eglise en la bousculant quelque peu, il les faut à l'Eglise. Et malheur à l'Eglise qui ne saurait leur faire en son sein, à son avant-garde, la place qui leur est due. Malheur au protestantisme s'il ne leur reconnaissait l'honneur de l'œuvre exceptionnelle qui leur est demandée.

Exceptionnelle, à tous égards. Le rôle de « séculiers » incombe à ceux qui sont dans le siècle. Nul ne doit s'y soustraire à l'inspiration évangélique si le vent de l'Esprit vient à l'agiter. Dans l'attente, la généralité sont dans leur rôle s'ils obéissent aux lois, lois civile ou ecclésiastique, morale dont l'essence est d'être générale, et stable, et stabilisante. Cela est normal. Il serait désirable que nos « religieux » le reconnussent aussi.

IV

L'Internationale du christianisme absolu est fondée. Il est heureux qu'elle le soit. Elle sort de la Chambre Haute munie des seules forces de l'amour. Forces puissantes de l'absolu, qu'elle ne prétende pas y trouver les moyens propres, à eux seuls, à créer et à défendre le régime social de demain. L'amour est du domaine non de la loi, mais de la grâce. A vouloir en faire la loi générale et contraignante on irait à l'encontre de son principe même. Inspiration suprême, il conduit non point à quelque système économique ou politique, mais à des applications elles-mêmes inspirées librement, comme le sont les expériences déjà faites par les adhérents du mouvement de Bilthoven : libres attitudes, libres entreprises, fructueuses là où elles seront le libre fruit de l'esprit, et peut-être vaines là où elles retomberaient dans le légalisme, où elles ne seraient qu'imitations. L'Internationale chrétienne sera puissante dans la mesure même où elle respectera en elle et en chacun de ses membres, dans ses principes et dans les applications qui en découleront, l'absolu, c'est-à-dire le détaché, l'individuel, et en conséquence l'exceptionnel ; l'élément de pure religion qui l'anime en fait à ses débuts, s'attardant moins à l'espoir de législations et de réalisations sociales générales.

Et si ceux qu'animent ses espérances, si ceux qui admettent l'existence et l'efficacité de l'Evangile absolu songeaient à garder

leur rang dans la masse des séculiers qu'enserre et qu'entraîne lourdement l'évolution normale de l'histoire — soit qu'ils y fussent contraints par d'urgentes nécessités, soit que le libre Esprit ne soufflât point en eux et qu'ils ne se sentissent point la vocation — où donc iront-ils ? Auquel des deux grands mouvements politiques actuels donneront-ils leur suffrage et leur appui effectif ?

L'Internationale russe, chacun le sait, professe hautement les doctrines de la dictature et de la violence (1). L'arbitraire de quelques-uns, et, à son service, la puissance des armes sont indispensables, pense-t-elle, à l'avènement du communisme et de la paix universelle de demain. Elle arme donc le prolétariat en vue de défendre la révolution d'abord ; mais ensuite aussi pour assurer son triomphe au delà des frontières de Russie. Elle entretient une armée à la fois défensive et offensive pour une lutte à mort contre cette partie de l'humanité qu'elle parque elle-même dans la classe bourgeoise. Ce régime social basé sur la tyrannie, ce militarisme illimité ployé au service de la tyrannie n'apportent au monde rien de nouveau : l'histoire les a connus en ses heures les plus sombres. Que le tyran soit un monarque ancien régime, un roi de la finance ou un révolutionnaire de génie, que l'ennemi à terrasser soit une classe à l'intérieur des frontières géographiques ou qu'il soit un peuple au-delà, nous ne trouvons là que psychologie et politique de l'état de nature. Entre les régimes jalousement nationaux d'hier encore et l'Evangile absolu il y avait contradiction ; ce fut à notre sens l'erreur des Eglises au cours des siècles passés que de ne pas s'en être douté, et nous ne retranchons rien de ce qu'il nous est arrivé de dire sur ce sujet. Nous nous bornons à constater que l'Internationale communiste laisse la contradiction béante, l'analogie du nouveau devoir révolutionnaire et de l'ancien devoir civique étant profonde, réalisée par la commune admission de la violence arbitraire au profit exclusif d'un groupe naturel.

S'il était vrai que, par l'institution d'une Société des Nations, nous fussions en voie de passer de l'anarchie des régimes nationaux à une Internationale du droit, il n'y aurait plus opposition

(1) Cf. N. BUCHARINE. *Le Programme des communistes* (éd. des jeunesses socialistes romandes) 1918 ; *Le Phare*, organe officiel de la III^e Internationale en Suisse romande, juillet-août 1920.

irréductible entre le devoir civique nouveau et l'Evangile. Bien plutôt, la violence étant exclue du domaine international, nous n'y trouverions plus en présence que les deux éléments autrefois déjà en jeu dans les limites de la vie nationale : l'amour absolu d'un côté, et de l'autre le droit et la force juste au service du droit, l'un s'inspirant de l'Evangile idéal, l'autre représentant l'Evangile des contingences. Quand la Société des Nations sera devenue ce qu'elle devait être dès l'abord dans l'intention des plus généreux de ses fondateurs, — ce que l'évolution normale de l'histoire l'appelle à être tôt ou tard ; — lorsque, confédération de peuples librement décidés à abandonner au profit de l'ensemble une part de leurs prérogatives nationales, elle aura son parlement, ses tribunaux, et, dans les armées réduites ses simples et indispensables forces de police, le problème des obligations politiques et celui du service militaire en particulier auront perdu leur acuité : le soldat de proie écarté, le saint vaquant librement aux inspirations de la charité, le juge et le gendarme du droit international pourront appartenir au christianisme de l'évolution historique, au même titre que peuvent lui appartenir nos juges et nos gendarmes nationaux, et l'un quelconque d'entre nous.

C'est dire de quel côté nous paraît être le devoir politique présentement compatible avec l'Evangile.

Fenin (Neuchâtel), nov. 1920.

MAURICE NEESER.
